


Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-mdipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

A l'issue de la concertation menée par les experts dans le cadre du projet de barrage de Sivens, la Ministre de l'Ecologie a fait publier une [instruction](#) imposant la concertation sur les territoires présentant des projets de création de retenues susceptibles de faire appel au financement des Agences de l'eau. Cette instruction présente le cadrage des démarches dites « projets de territoire ». Par ailleurs un groupe régional a été mis en place en Midi-Pyrénées pour travailler sur la méthodologie de concertation. Il rassemble les principaux interlocuteurs impliqués jusqu'à présent dans les conflits sur les retenues (APNE, agriculteurs, services de l'Etat...). FNE Midi-Pyrénées en fait partie. Enfin 4 projets de territoire ont déjà été lancés sur la région, qui s'est portée pilote : Sivens (81-82), Adour Amont (32-64-65), Midour (32-40) et Lemboulas (82-46). Le projet de territoire miroir aux alouettes ou réelle prise au sérieux des APNE ? Nous le saurons peut-être bientôt...

Revue de presse

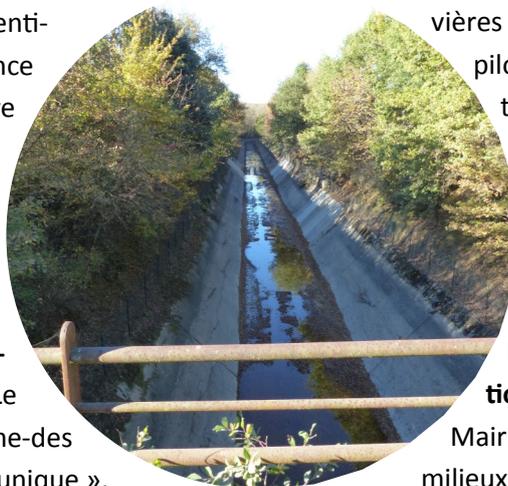
Pesticides : la réglementation européenne ne protégerait pas les milieux aquatiques

La réglementation européenne actuelle sur les pesticides ne permettrait pas de protéger les écosystèmes aquatiques, selon une étude scientifique publiée dans Environmental Science and Pollution Research, mise en lumière par l'association Générations futures.

[\(04/02/2016—actu-environnement.com\)](#)

« La zone humide de Notre-Dame-des-Landes est un milieu irremplaçable »

Le site du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est « un milieu d'une richesse unique », pourvu d'une grande diversité d'habitats et donc d'animaux et de végétaux. Les Naturalistes en lutte estiment qu'il devrait être classé Natura 2000. [\(04/02/2016—reporterre.net\)](#)


Milieux aquatiques—Bientôt un Centre national pour la restauration des rivières :

Un Centre national pour la restauration des rivières devrait voir le jour cette année sous le pilotage de l'Onema. Il vise à rassembler tous les acteurs de la restauration écologique des cours d'eau pour partager expériences et connaissances.

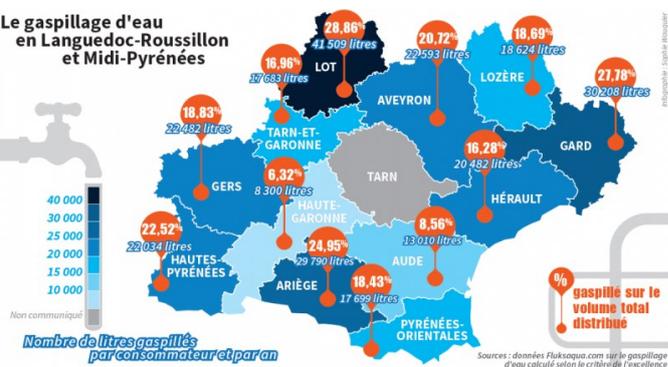
[\(08/02/2016—hydroplus.info\)](#)

Formation—Premier Mooc sur la gestion de l'eau pour les élus :

Le Mooc de Mairie 2000 sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques démarrera le 25 février. Il s'adresse aux élus qui souhaitent mieux cerner leurs missions et obligations dans ces domaines. [\(11/02/2016—hydroplus.info\)](#)

Contrôle des arbres sur ouvrages hydrauliques : quelles solutions dans le contexte actuel ? Les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques sont au cœur d'un dilemme depuis le renforcement des exigences d'entretien auquel s'ajoute l'impossibilité d'utiliser des pesticides au bord des cours d'eau. Des experts présentent cet enjeu complexe. (15/02/2016—actu-environnement.com)

Notre-Dame-des-Landes, Sivens... comment mieux faire participer les citoyens en amont ? La réforme du dialogue environnemental est en marche. Deux projets d'ordonnance vont être transmis par le gouvernement au Conseil d'Etat et devraient être publiés d'ici à deux mois environ. Ces deux textes, relatifs à « la démocratisation du dialogue environnemental » et à « l'évaluation environnementale des projets, des plans et programmes » visent à permettre une meilleure concertation en amont des projets d'infrastructure et à faciliter l'intervention du public, notamment sur l'opportunité de projets publics et privés, en créant un nouveau droit d'initiative. (19/02/2016—lemonde.fr)



Région : la carte du grand gaspillage de l'eau potable : a starp-up Fluksaqua publie les

données des pertes sur les réseaux de toutes les communes de France. Le comparatif des départements de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées offre une idée de ces "disparités". (20/02/2016—midilibre.fr)

Cartographie des cours d'eau 31 : De 20 % à 30 % des cours d'eau du département seront rayés de la carte Cartes routières, cartes d'état-major, carte IGN : la carte fait partie de notre vie quotidienne et depuis l'antiquité, rien ou presque n'échappe à la sagacité des cartographes. Les cours d'eau, rivières et ruisseaux avaient pourtant jusqu'ici en partie dérogé à cette règle « car il n'existait pas de cartographie juridiquement opposable pour les gestionnaires des berges des cours d'eau ». (21/02/2016—ladepeche.fr)

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

REMOUS—La relance de l'irrigation camouflée en « projet de territoire » : A l'approche du Salon de l'agriculture, en amont de la prochaine campagne des présidentielles, la France revêt déjà un scénario immuable. Alors que la pratique délirante du « tout irrigation » en soutien du maïs irrigué provoque depuis une vingtaine d'années des tensions croissantes autour de la gestion de la ressource en eau, tous les gouvernements en place depuis le début des années 90 ont inévitablement cédé aux pressions du syndicat agricole majoritaire, qui promeut une fuite en avant délétère que rien ne semble pouvoir entraver. Retour sur un désastre écologique majeur, que l'actuel gouvernement reproduit à l'identique de ses prédécesseurs. (21/02/2016—eauxglacees.com)

Pesticides : le laxisme de l'Europe épinglé C'est une nouvelle pièce à charge dans le lourd dossier des pesticides. Dans une décision datée du 18 février, le médiateur européen recadre sèchement la Commission de Bruxelles, pour son laxisme en matière d'autorisation de mise sur le marché des produits phytosanitaires. Elle lui fixe un délai de deux ans pour remettre un rapport sur la mise en place de nouvelles pratiques. (22/02/2016—lemonde.fr)

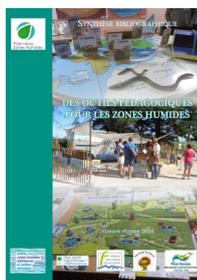


Près d'une commune sur deux héberge au moins un espace naturel protégé La France s'artificialise continûment : tous les sept ans, l'urbanisation et l'extension des routes effacent l'équivalent d'un département. Pour autant, 46 % des communes (où vit 50 % de la population) comptent au moins un espace naturel protégé, selon une récente étude du Commissariat général au développement durable. Couvrant 56 % du territoire de la métropole, elles concentrent 75 % de la capacité d'accueil touristique. L'accès à la nature est toutefois très inégal selon les régions. Christophe Aubel, directeur de l'association Humanité et biodiversité, explique que protection de la nature et développement économique ne sont pas antinomiques. (29/02/2016—lagazettedescommunes.com)

Documents – réglementation

Eau—Le ministère de l'Environnement publie les chiffres-clés 2016 : Une nouvelle synthèse compilant toutes les données les plus récentes sur l'eau et les milieux aquatiques est désormais disponible sur le site du service statistique du ministère de l'Environnement. [Consulter et télécharger les données](#)

Synthèse bibliographique des outils pédagogiques pour les zones humides : L'objectif est de valoriser les expériences de terrain et les actions concertées déjà existantes, de faciliter leur développement dans les territoires et la mise en œuvre de nouvelles initiatives. Il a été choisi de réaliser une synthèse bibliographique regroupant les outils pédagogiques permettant la sensibilisation du plus grand nombre sur les zones humides. Elle se compose des références présentes dans les centres de ressources de Pôles-relais zones humides ; en grande partie disponibles à l'emprunt et/ou en téléchargement à partir des bases documentaires des Pôles-relais zones humides. [Consulter](#)



Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) s'engage dans le soutien des politiques publiques orientées Zéro Pesticide. Afin de pousser encore la démarche, un [« répertoire des partenaires Zéro Pesticide au sein des collectivités territoriales »](#) a été publié. Parallèlement, [plusieurs vidéos d'illustration des bonnes pratiques de gestion Zéro Pesticide du patrimoine public sont également disponibles](#). Pour rappel, les espaces verts publics devront être passés au Zéro Pesticide début 2017.

Appuyer le Sdage sur un(e) « Socle » : Dans la famille nombreuse des sigles et acronymes en usage dans le domaine de la gestion de l'eau (Sage, Sdage, Epage, EPTB, Gemapi, PGRI...), le gouvernement a annoncé la naissance du petit dernier : la Socle, ou Stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau. [\(03/02/2016—maire-info.com\)](#)

Synthèse des audits départementaux (Drôme, Meurthe-et-Moselle, Nord, Orne et Var) 2014 de la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité : Face aux pressions fortes et variées qui impactent les milieux naturels, les services de l'État s'efforcent de faire appliquer la réglementation dans des contextes politiques et socio-économiques souvent difficiles. L'atteinte des objectifs des directives européennes et des priorités nationales ne sera cependant possible qu'à travers des stratégies locales d'action claires, partagées et portées politiquement. La poursuite des efforts de sensibilisation et de mobilisation des partenaires, au premier rang desquels les collectivités, est également indispensable. [\(15/02/2016—cgedd.developpement-durable.gouv.fr\)](#)

Les échos du bassin

L'étude prospective Adour 2050, portée par l'Institution Adour en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les 4 Départements et les 2 Régions du Bassin de l'Adour, a pour vocation de comprendre et d'anticiper ces évolutions inéluctables. L'objectif est d'apporter aux acteurs de la gestion de l'eau de notre territoire des pistes sur les adaptations nécessaires de leurs politiques et ainsi d'éviter la « mal-adaptation », à l'heure où les investissements se doivent d'être durables. Il en va de la compétitivité et de l'attractivité de notre territoire et de la conservation d'un cadre de vie où la préservation de la ressource en eau permet de satisfaire l'ensemble des usages.

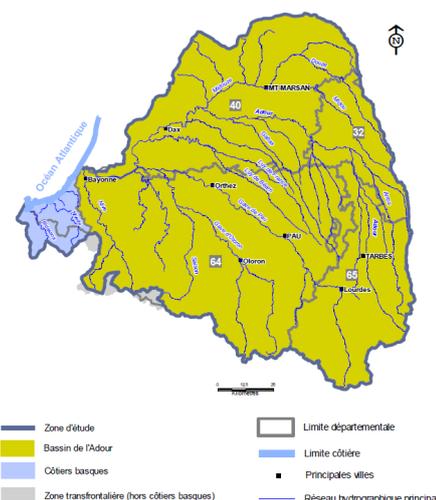
>> [Lire la Lettre d'info Adour 2050 n°1](#)

>> Accéder à la [base bibliographique](#) mise en ligne par l'Institution Adour et l'Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

Dérimètre de l'étude

Bassins de l'Adour et des côtiers Basques



Deux nouvelles zones NATURA 2000 en Adour-Garonne : Il s'agit des vallées de la grande et de la petite Leyre et du Marais d'Orx. Ils rejoignent ainsi les 1758 sites terrestres et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité de leurs espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Les Vallées de la grande et

la petite Leyre sont situées dans les départements de la Gironde et des Landes. Les enjeux de cet environnement portent sur la préservation et la gestion des milieux humides, la protection de la richesse biologique et la promotion d'un tourisme de qualité sur le cours d'eau, la vallée et ses franges. Quant au marais

d'Orx, il est situé dans le sud-ouest du département des Landes, et constitue la dernière grande zone humide protégée du littoral aquitain. Il a été intégré au réseau Natura 2000 au titre des Directives Habitats et Oiseaux. ([Lignes d'eau # 62—février2016](#))



- ⇒ **La révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Tarn amont (Aveyron, Gard, Lozère) a été approuvée** en fin d'année 2015 par arrêté préfectoral, après un travail de trois ans d'élaboration, de rédaction et de concertation. [En savoir +](#)
- ⇒ Après de nombreuses années de concertation dédiées à son élaboration, le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Etangs littoraux Born et Buch »**, dans les Landes (40), est en voie d'approbation. Préalablement, tout citoyen peut formuler un avis dans le cadre de [l'enquête publique](#) qui se tient jusqu'au 4 mars, dans 7 des 27 communes du territoire du SAGE, et qui concerne le nord-ouest du Département des Landes et le sud du Bassin d'Arcachon.

La vie du réseau



Tourtouse (Ariège) : mobilisation des associations contre un projet de ferme industrielle sur un ruisseau d'intérêt écologique fort

Dès mars 2015 les associations avaient averti la préfecture ariégeoise de la présence du cours d'eau, le ruisseau d'Argent s'écoulant sous le projet de bâtiment agricole. D'intérêt écologique remarquable, ce ruisseau abrite notamment des espèces protégées à forts enjeux telles que l'écrevisse à pattes blanches et la truite de souche. Le respect des distances réglementaires de protection imposent le déplacement ou l'abandon du projet. FNE Midi-Pyrénées et l'association APRA le Chabot se sont associés et portent un recours pour « excès de pouvoir » contre la préfecture. Par ailleurs un collectif s'est créé en local, proposant [actions](#) et [pétition](#) contre ce projet. [En savoir +](#)



NATURE ENVIRONNEMENT 17

Suite au Comité Quantitatif de l'eau du 12 février 2016 Nature Environnement 17 publie un [communiqué de presse](#) afin d'interpeller le préfet sur ses craintes et les questions laissées en suspend sur la gestion quantitative de l'eau face aux enjeux départementaux de la Charente-Maritime.

Agenda

22/03/2016 : La journée mondiale de l'eau se tient avec pour cette année le thème « Eau et emplois ».

6 & 7 juin 2016 : Séminaire nationale SAGE et TVB à Montpellier [En savoir +](#)

A VENIR

Avril 2016 : Journée de formation et d'échange sur les débits (DOE-DCR, débits réservés...de quoi parle-t-on ?) organisée par FNE Midi-Pyrénées

Mai 2016 : Journée de formation et d'échange sur agroécologie et eau, co-organisée réseau Agriculture de FNE et FNE Midi-Pyrénées

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

